

## Quelques points majeurs à retenir

### 1. Sur le GAFSP : un rappel utile

1. Le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) a été établi en 2010 après la crise alimentaire de 2007/2008. Il s'agit d'un mécanisme de financement multipartite et multilatéral destiné à soutenir les investissements des pays dans l'alimentation et l'agriculture dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des petits agriculteurs en augmentant leur productivité et leurs revenus. Le GAFSP fonctionnait auparavant par le biais du guichet du secteur public, qui dirige les fonds vers des programmes dirigés par les pays, et du guichet du secteur privé qui soutient les investissements agricoles du secteur privé par le biais de financements mixtes et concessionnels.
2. Au fil des ans et en 2015, à la suite d'un plaidoyer des OSC/OPR, il a été mis en place un mécanisme nouveau de financement des OP/OSC pour le développement d'actions/initiatives pouvant contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle : le maillon manquant. Il s'agit d'un mécanisme qui soutient les initiatives développées par les organisations de la société civile et notamment les Organisations de producteurs. Ces initiatives doivent : i) démontrer une cohérence avec les orientations politiques et ii) viser à contribuer à la prise en charge d'un défi alimentaire, social et nutritionnel. La phase pilote de cette initiative en cours a soutenu 5<sup>1</sup> projets aussi bien d'envergure nationale que régionale.
3. A ce jour, la mobilisation du GAFSP et son soutien aux initiatives à divers niveaux se présente comme suit :

<b>Total du portefeuille</b>	Coût : 1,4 milliard de dollars
<b>Fenêtre du secteur public</b>	Environ 1,2 milliards de dollars
<b>Fenêtre du secteur privé</b>	260 millions de dollars
<b>Initiative du Maillon manquant</b>	13,2 Millions EUR

4. En 2017, le GAFSP a été soumis à un processus d'évaluation menant à une réforme visant à renforcer la contribution du GAFSP à l'Agenda 2030. La réforme appelle à une utilisation mixte des fonds publics et privés pour le développement et à des interventions plus ciblées en faveur des petits exploitants. Cette réforme conduisant à une nouvelle version du GAFSP nommée GAFSP 2.0 vise à soutenir une restructuration du dispositif de financement pour assurer une mobilisation des ressources nouvelles et améliorer la fluidité du mécanisme.

---

<sup>1</sup> On peut en noter 4 en Afrique (EAFF/BAD au Kenya, Ouganda et Tanzanie ; CNOP Mali/FIDA, SECODEVI Malo/PAM au Mali et Action AID/FAO au Sénégal).

## 2. Sur la gouvernance et implication des OPR/OSC

5. Le GAFSP est dirigé par un comité directeur composé de donateurs, de pays bénéficiaires, de SE et d'OSC. L'Allemagne préside actuellement le comité directeur du GAFSP et dirigera les efforts du GAFSP en vue de la reconstitution des stocks en 2019.



6. Le GAFSP est un mécanisme de financement axé exclusivement sur les pays les plus pauvres et rassemblant des institutions multilatérales dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Les projets sont élaborés et pilotés par les pays bénéficiaires eux-mêmes et sont donc alignés sur les plans des pays. Les projets sont évalués par des experts techniques indépendants et sélectionnés par consensus par toutes les parties prenantes concernées - donateurs, bénéficiaires, entités de supervision et OSC.
7. GAFSP est unique en ce sens qu'il inclut des OSC et des OP dans le comité de pilotage mondial. Bien qu'elles n'aient pas le droit de vote, les OSC / OP peuvent intervenir et exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations. Grâce à un processus d'établissement d'un consensus, de nombreux points des OSC sont pris en compte. La même logique devrait s'appliquer aux opérations GAFSP au niveau des pays, même s'il reste encore beaucoup à faire à ce niveau. Dans les lettres d'attribution envoyées aux gouvernements pour leur faire savoir que leur subvention avait été approuvée, la participation des organisations de la société civile / organisations de la société civile locales / organisations de producteurs locales est requise pour la poursuite de la mise en œuvre du projet.

## 3. Sur la réforme du GAFSP : GAFSP 2.0

8. **Vision:** le Comité de Pilotage a approuvé la nouvelle vision du GAFSP, définie comme un partenariat mondial fondé sur la demande et le bénéficiaire, visant à lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté en soutenant une agriculture résiliente et durable dans les pays en développement, qui profite et responsabilise les petits agriculteurs pauvres et vulnérables, en particulier femmes.
9. **Structure :** lors de sa réunion d'avril 2018, le Comité de pilotage a approuvé un scénario comprenant un fonds fiduciaire multi donateurs unique, organisé en tant que Fonds pour les intermédiaires financiers (FIF) hébergé par la Banque mondiale. Ce fonds n'a pas de fonds pré-identifiés ni d'allocation préalable aux guichets des secteurs public ou privé, et le SC établira des allocations de financement qui, par l'intermédiaire des SE partenaires du GAFSP, permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs activités conformément aux objectifs du programme. Toutes les attributions continueraient d'être acheminées par l'intermédiaire des SE sans transfert direct du

fonds d'affectation spéciale aux bénéficiaires finaux. Les politiques et procédures internes de SE s'appliqueraient, comme par le passé, au traitement final et à la distribution d'allocations approuvées par le CS aux destinataires finaux, qui peuvent inclure des gouvernements souverains, des entités du secteur privé, des organisations de producteurs ou des organisations de la société civile. (OSC). L'ancien « guichet du secteur privé » de la SFI continuera de fonctionner, bien que la société civile ait déjà plaidé à plusieurs reprises pour le placer sous l'égide du GAFSP multilatéral.



10. Dans la nouvelle structure, des propositions de financement peuvent être soumises **par les pays**, avec une composante indicative d'investissement dans le financement privé, **les organisations d'agriculteurs et les SE** pour soutenir les opportunités d'investissement privé. Les deux premières options suivront un processus d'appel à propositions périodique, tandis que la troisième consistera en un plan d'investissement annuel.

Dirigé par le pays	Dirigé par le PO	Dirigé par SE
Secteur public - avec des opportunités d'engagement du secteur privé	Secteur privé dirigé par les agriculteurs (OP, coopératives)	Secteur privé dirigé par les entreprises (PME)

#### 4. Des positions du ROPPA dans l'ensemble du processus

11. **Sur le rôle des OSC/OPR dans la mobilisation des ressources.** L'action des OSC/OPR pour l'année 2019 est de soutenir la mobilisation des ressources par le GAFSP qui reste un fond unique et différent de soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La stratégie développée est d'accompagner la firme retenue<sup>2</sup> à cet effet par le Comité de Pilotage. Le ROPPA va donc

- a. valoriser l'ensemble des productions audio visuelles, études de cas, exemples de réussites/succès comme évidences. Ces évidences visent à montrer les changements structurants qui ont pu être induits par les projets soutenus par le GAFSP dans les pays et zones qui ont bénéficié de l'action. Cela pourrait représenter des cas importants qui vont soutenir l'action de mobilisation de ressources.
- b. Mobiliser les acteurs de la société civile dans les pays du Nord pour qu'ils influencent leur gouvernement à soutenir une mobilisation des ressources au profit du GAFSP.
- c. Participer à l'ensemble des campagnes de mobilisation
- d. Représenter et défendre le GAFSP dans l'ensemble des réunions internationales où sont présent les bailleurs pour soutenir la mobilisation des ressources.

12. **Sur la connotation donnée au secteur Privé.**

- a. Dans bien des cas, les acteurs considèrent le secteur privé comme les entreprises d'une certaine taille capables de faire un certain niveau de profit et mobilisant plusieurs actifs productifs. L'exploitation familiale est la vraie représentation du secteur privé – celle qui prend et supporte l'ensemble du risque lié à l'activité de production et qui met en jeu sa technicité et ses compétences « empirique<sup>3</sup> » dans l'activité de production et qui contribue à garantir des relations sociales inclusives apaisées.
- b. Certes les potentialités et possibilités d'actions ne sont pas les mêmes d'une exploitation familiale à une autre et même d'une unité économique à une autre. Mais dans le contexte de la sécurité alimentaire exclusive, considérer prioritairement des modèles où ce sont des

<sup>2</sup> Future Advocacy

<sup>3</sup> Bien souvent qualifiée de empirique et peu performante. Ce qui n'est pas toujours le cas

entreprises d'une certaine taille qui structurent l'action de production n'est pas tout à fait juste.

- c. Au-delà des autres guichets, il serait donc indiquer de élargir l'initiative du Milieu Manquant en allouant davantage de fonds à la structure réformée du GAFSP afin de réduire les inégalités dans le secteur agricole et de stimuler directement les organisations et les coopératives d'agriculteurs.

**13. Sur la fonctionnalité des guichets.** L'implication des OP/OSC dans l'ensemble des processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des projets est un élément important d'amélioration de l'efficacité de l'action. Le ROPPA a soutenu l'importance de la concertation des pouvoirs publics avec les acteurs à la base pour élaborer l'action à soumettre au GAFSP. Et pour ce faire, des accords doivent être signés entre les différentes parties prenantes pour montrer ces relations. Le maillon manquant est l'espoir unique des OPR/OSC du fait que c'est le seul qui autonomise l'action des acteurs productifs eux-mêmes. **La conviction du ROPPA est que les projets du maillon manquant pourraient avoir une performance<sup>4</sup> bien meilleure que ceux des autres guichets.**

**14. Sur l'implication des acteurs dans le pilotage de l'action.** Plusieurs initiatives de sécurité alimentaire ont été développées depuis les Programmes d'Ajustements Structurels. Mais le niveau d'implication des acteurs de la Société civile : des acteurs directs impliqués par l'action est très faible. Cela constitue un biais assez important dans la mise en œuvre de l'action et même dans sa durabilité dans une certaine mesure. La spécificité qu'offre le GAFSP en demandant une implication effective des acteurs de la société civile est un mécanisme de grande portée qui pourrait soutenir significativement l'efficacité de l'action. Le ROPPA tient à cœur cette forme de pratiques qui est un gage d'atteinte des résultats des projets.

**15. Sur le fonctionnement des différents guichets.**

- a. Au regard de cette propension développée par les donateurs à aller vers un soutien au guichet privé à cause de son efficacité et du fait qu'il s'agit des fonds qui ont un retour sur investissements, le GAFSP a tendance à vouloir injecter plus de ressources dans le guichet privé. Certains donateurs veulent même orienter spécifiquement leurs ressources vers ce guichet.
- b. Le rôle du ROPPA ces dernières années a été de montrer que plusieurs mécanismes de financement du secteur privé existent déjà et fonctionnent. Même IFC qui est le bras de la Banque Mondiale sur ce guichet a mis en place des dispositifs de natures très variées. La spécificité de ce fond GAFSP est qu'il donne la possibilité aux pouvoirs publics de développer des actions structurantes de longue haleine (durée) pour pousser à des changements durables- ce qui n'est pas forcément le cas du privé.
- c. La position est d'éviter de penser que les ressources reverser dans les guichets privées où les OP/OSC ont un accès limité et qui produit des intérêts est le moyen le plus efficace de soutenir la lutte contre la sécurité alimentaire.<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Efficacité de l'action, relations sociales effectives induites par l'action, efficience dans la gestion des ressources...

<sup>5</sup> Au Mali, Burkina-Faso, le soutien aux grosses firmes telles que SOFITEX, CMDT n'est pas exclusivement soutenir la sécurité alimentaire des petits producteurs.